



# Assemblée générale

Distr. générale  
26 septembre 2002  
Français  
Original: anglais

## Cinquante-septième session

### Programme de travail de l'Assemblée générale

#### Calendrier des séances plénières

##### Note du Président de l'Assemblée générale

1. On trouvera ci-après le programme de travail et le calendrier partiels des séances plénières de l'Assemblée générale. Le calendrier d'examen d'autres points de l'ordre du jour figurera dans des additifs au présent rapport.

<i>Date</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
Vendredi 27 septembre Matin	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Admission de nouveaux Membres de l'Organisation des Nations Unies [20] : admission de la République démocratique du Timor-Leste</li> <li>2. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies [117] : rapport de la Cinquième Commission</li> <li>3. Élection de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité [15 a)]</li> </ol>
Jeudi 3 octobre Matin	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nomination d'un membre du Corps commun d'inspection [17 f)]</li> <li>2. Élection de 18 membres du Conseil économique et social [15 b)]</li> </ol>
Vendredi 4 et lundi 7 octobre, matin et après-midi	Suite à donner aux résultats du Sommet du Millénaire [44]; Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation [10] : débat commun
Lundi 14 et mardi 15 octobre, matin et après-midi	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies [7]</li> <li>2. Rapport du Conseil de sécurité [11]; Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres et questions connexes [40] : débat commun</li> </ol>

\* Nouveau tirage pour raisons techniques.



Date	Point de l'ordre du jour
Mercredi 16 octobre, matin	Élimination des mesures économiques coercitives unilatérales et extraterritoriales utilisées pour exercer une pression politique et économique [31]
Jeudi 17 et vendredi 18 octobre, matin et après-midi	Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique [33]; Examen et évaluation finals de l'application du Nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 [41] : débat commun
Lundi 21 octobre, matin	Élection de cinq membres de la Cour internationale de Justice [15 c)]
Lundi 28 octobre, après-midi	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rapport du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 [45]</li> <li>2. Rapport du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994 [46]</li> </ol>
Mardi 29 octobre, matin	Rapport de la Cour internationale de Justice [13]
Mercredi 30 et jeudi 31 octobre, matin et après-midi	Renforcement du système des Nations Unies [52]
Du lundi 4 au jeudi 7 novembre	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Culture de paix [24]</li> <li>2. Décennie 2001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique [29]</li> <li>3. Le rôle des Nations Unies dans la promotion d'un nouvel ordre humain international [30]</li> <li>4. Les techniques de l'information et de la communication au service du développement [32]</li> </ol>
Vendredi 8 novembre, matin	Suite à donner aux résultats de la vingt-sixième session extraordinaire : mise en oeuvre de la Déclaration d'engagement sur le virus de l'immunodéficience humaine et le syndrome d'immunodéficience acquise (VIH/sida) [42]
Lundi 11 novembre, matin après-midi	<p>Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique [14]</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Question des îles Falkland (Malvinas) [39]</li> <li>2. La situation en Bosnie-Herzégovine [34]</li> <li>3. La situation en Amérique centrale : moyens d'établir une paix ferme et durable et progrès accomplis vers la constitution d'une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement [38]</li> </ol>

<i>Date</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
Mardi 12 novembre, matin	Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier appliqué à Cuba par les États-Unis d'Amérique [26]
Vendredi 15 novembre, matin	Assistance à l'action antimines [28]
Mercredi 20 et jeudi 21 novembre, matin et après-midi	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales ou autres [22 a) à r)] : débat commun
Lundi 25 novembre, matin et après-midi	Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par l'Organisation des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale [21 a) à c)] : débat commun
Mardi 26 novembre, matin et après-midi	Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille [98] : résultats et suivi de l'Année internationale des Volontaires
Vendredi 29 novembre, après-midi	1. Question de Palestine [35]
Lundi 2 décembre, matin et après-midi	2. La situation au Moyen-Orient [36]
Mardi 3 décembre, matin	
Mercredi 4 décembre, matin et après-midi	Année des Nations Unies pour le patrimoine culturel [23] : célébration de la fin de l'Année des Nations Unies pour le patrimoine culturel
Lundi 9 et mardi 10 décembre, matin et après-midi	Les océans et le droit de la mer [25 a) et b)] : célébration du vingtième anniversaire de l'ouverture à la signature de la Convention sur le droit de la mer

2. L'inscription sur la liste des orateurs, pour les points dont la liste est donnée dans le présent document, est ouverte. Les orateurs seront inscrits dans l'ordre où leurs demandes seront reçues. Pour s'inscrire, appeler le 963-5063.

3. Il est rappelé aux représentants qu'ils doivent soumettre leurs projets de résolution suffisamment à l'avance pour que les États Membres aient le temps de les examiner. Dans le cas des projets de résolution ayant des incidences sur le budget-programme, il faudra aussi prévoir un temps suffisant pour que le Secrétaire général puisse déterminer ces incidences et que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et la Cinquième Commission puissent les examiner avant que l'Assemblée générale ne se prononce sur les projets de résolution.